

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE #84
FÉVRIER 2025

LE PARC DE LA CROIX-DE-MONTFLEURY EN TRANSFORMATION

PAGES 6 À 8

5 GRANDS PROJETS

LES TRAVAUX AVANCENT
AU PLATEAU SPORTIF

5 DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA COMMUNE
PRÉSENTE SES
INDICATEURS ANNUELS

12 PATRIMOINE

(RE)DÉCOUVREZ LE
PATRIMOINE COMMUNAL
EN SUIVANT DES PANNEAUX
D'INFORMATION ILLUSTRÉS

VILLE DE
CORENC





JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN
Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

LE PARC DE LA CROIX-DE-MONTFLEURY À L'HONNEUR

Ce parc incontournable de la commune est en pleine transformation. Véritable écrin de verdure, il évolue tout en conservant son esprit d'origine : un espace de partage et de vivre-ensemble, pour toutes les générations. Le dossier mensuel met en lumière l'histoire et les origines du parc et présente les aménagements récents et à venir. Cette évolution concerne notamment la reprise du restaurant (et la mise en place d'un bail commercial) et l'essor du Tennis Club, vecteur

de la dynamique locale dont l'activité est indissociable du parc.

La sécurité sera également renforcée, avec le déploiement de la vidéoprotection et la restructuration du stationnement.

Si des aménagements sont nécessaires afin d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions possibles, la municipalité met tout en œuvre afin que ce lieu indispensable de vie locale et son environnement soient préservés.

FÊTE DE LA SAINT-VALENTIN ASSOCIATION SAINT-VALENTIN

Dimanche 9 février à 11h30
Préau de l'école élémentaire
Montfleury.

CLUB MANGA

Vendredi 14 février
de 17h30 à 19h
Bibliothèque municipale.

LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

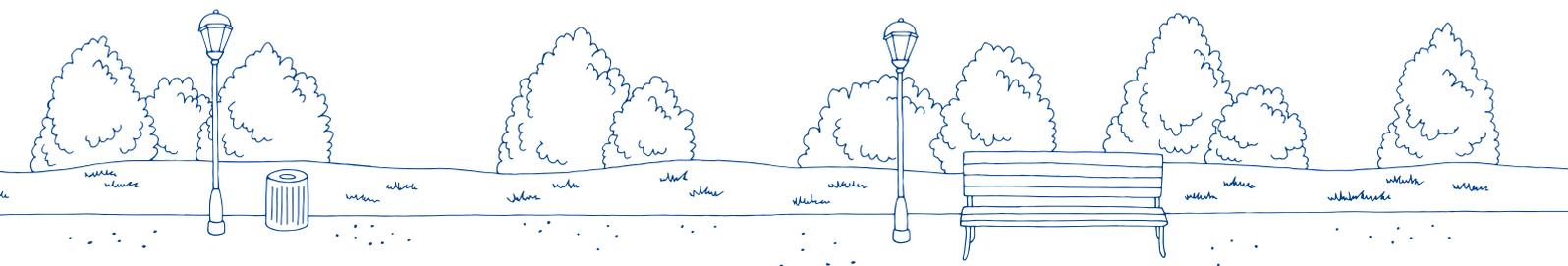
Mercredi 19 février à 10h
Bibliothèque municipale.

LOTO DU CLUB ARC-EN-CIEL

Samedi 22 février
de 14h à 17h
Salle Fernand-Boucher.

BROCANTE DE PRINTEMPS ASSOCIATION LES AMIS DE CORENC

Dimanche 16 mars
Place Charles-de-Gaulle et alentours.



INFOS PRATIQUES

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30 - 12h / 14h - 17h
- Mardi : 8h30 - 12h / 14h - 17h
- Mercredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h
- Jeudi : Fermé le matin / 14h - 17h
Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Téléphone : 04 76 18 50 00
ou courriel : lemaire@ville-corenc.fr

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous,
à la mairie au 04 76 18 50 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences de conciliation sont assurées en mairie. Les rendez-vous peuvent être pris selon 4 créneaux de 1 heure (14h30, 15h30, 16h30 et 17h30). Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter l'accueil de la mairie.

CORENC MAGAZINE

Disponible en mairie, au supermarché Coccimarket de Corenc Village, chez le boulanger l'Amantine, le buraliste et le supermarché Vival de la place Boisfleury et la Cave de Corenc avenue du Grésivaudan.

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 - **Gendarmerie** : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages :
09 72 67 50 38
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

ACTUALITÉS

LES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION CORENÇAISE

Le mercredi 8 janvier à 18h30, Monsieur le Maire, Jean-Damien Mermillod-Blondin, a présenté ses vœux à la population corençaise lors de la traditionnelle cérémonie organisée dans la salle municipale Mure-Ravaud. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

La cérémonie était organisée en présence du président de Grenoble-Alpes Métropole, M. Christophe Ferrari, des représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des élus du canton, des élus et agents de la commune, des représentants de la caserne des pompiers de Meylan, des chefs d'établissement, des présidents et bénévoles des associations, et des Corençais et Corençaises.

M. Christophe Ferrari a ouvert la cérémonie en rappelant l'importance de l'intercommunalité et la mutualisation avec Grenoble-Alpes Métropole. Il a également évoqué les projets annoncés pour 2025 avec notamment le réaménagement de la place Charles-de-Gaulle à Montfleury.

Monsieur le Maire a débuté son allocution sur le budget communal et sur la pression exercée par l'État sur les petites collectivités territoriales. Il a ensuite évoqué la conduite des projets communaux en 2024 dans un contexte énergétique toujours très tendu, assorti d'une forte inflation. Le premier édile a rappelé que Corenc a été l'une des premières communes



de l'agglomération à lancer son programme d'extinction de l'éclairage public. Dans ce même contexte de sobriété énergétique, le maire a cité le programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux avec un objectif de 30% d'économie d'énergie.

Le thème de la sécurité a également été abordé avec le déploiement de la vidéoprotection. Puis, le maire a mentionné les initiatives municipales à destination de toutes les générations en saluant la belle dynamique des associations corençaises, avec une « véritable volonté d'autonomie ».

Le maire a ensuite mis en lumière un projet de valorisation du patrimoine communal et deux projets contribuant au vivre-ensemble : la reprise du restaurant du parc de la Croix-de-Montfleury et du Café de la Place au Village.

Le maire a conclu son allocution en présentant ses meilleurs vœux à la population. Une conclusion qui est arrivée à point nommé avec l'ouverture inopinée (et sans aucune intervention humaine) d'une bouteille de cidre, bien décidée à fêter la nouvelle année. Les participants se sont donc retrouvés lors d'un moment convivial autour du partage de la traditionnelle galette des rois.


Journée Citoyenne : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !
 BIEN VIVRE ENSEMBLE

La 8^{ème} Journée citoyenne de Corenc est prévue le samedi 24 mai 2025 !

Nous avons besoin d'idées et de suggestions quant aux chantiers que nous pourrions réaliser à cette occasion.

Pour rappel, ces chantiers peuvent être des chantiers d'embellissement, de décoration, de rénovation, de valorisation du patrimoine communal, etc.

Nous attendons vos propositions **d'ici le 15 mars au plus tard**, afin que l'équipe puisse ensuite traiter les idées

reçues et sélectionner les chantiers retenus pour cette nouvelle édition.

Pour nous transmettre vos idées, vous pouvez simplement nous écrire :

- Par courrier à la mairie.
- par mail à l'adresse mail : journéecitoyennedecorenc@gmail.com
- Via le formulaire en ligne en scannant le QRCode ci-contre.





La bibliothèque va exceptionnellement fermer ses portes durant les vacances d'hiver (du 24 février au 10 mars) en raison de travaux de peinture et d'un changement de moquette. Nous vous remercions de ne pas rendre vos livres durant cette période. Réouverture le mardi 11 mars à 16h.



CLUB MANGA

Vendredi 14 février
de 17h30 à 19h

Chaque mois, les adhérents du club manga se réunissent autour d'un goûter pour découvrir les derniers achats de la bibliothèque, échanger sur leurs séries préférées, faire des origamis ou du dessin.

Ce mois-ci, on fait un grand ménage ! Pour faire de la place aux nouveautés, le club va devoir décider quels mangas seront à retirer des rayonnages. Il va falloir argumenter pour convaincre les autres et sauver ses séries préférées !



LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

« QUE RESENS-TU ? »

Mercredi 19 février à 10h

Les émotions et les sentiments sont en nous, nous traversent rapidement ou s'installent plus ou moins longtemps. Savez-vous reconnaître vos émotions et vos sentiments ?

LE "CPJ" : CORENC PROJET JEUNES

JEUNESSE, SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT

La municipalité soutient financièrement les actions des jeunes s'engageant dans un projet solidaire !



Critères

- Personnes concernées : Corençaises et Corençais entre 11 et 20 ans.
- Présentation d'un projet individuel ou collectif. Si le projet est collectif, la présence d'un jeune Corençais est obligatoire.
- Nature du projet : solidarité nationale ou internationale, développement durable, environnement, citoyenneté.
- S'engager à une restitution auprès des Corençais (par exemple, par le

biais d'une exposition photos, une soirée diaporama, des témoignages auprès des écoles ou au foyer logement).

Formalités

- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur www.ville-corenc.fr > Jeunesse > Corenc Projet Jeunes.
- Dépôt des dossiers avant le **2 avril 2025**
- Présentation du projet devant une commission de cinq personnes.



LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026 SONT OUVERTES !

Le service réussite éducative procède au recensement des enfants scolarisables dans les écoles publiques de la commune pour la prochaine rentrée scolaire.

Afin de dresser une liste exhaustive des futurs élèves, nous vous remercions de bien vouloir compléter au plus tôt la fiche disponible en ligne sur le site internet de la Ville :

www.ville-corenc.fr > Scolarité > Modalités d'inscription.

Merci de joindre :

- Une photocopie du carnet de santé de votre enfant (page vaccination) ;
- Une photocopie de votre livret de famille (page parents et enfants) ;
- Une photocopie d'un justificatif de domicile récent ;
- Le cas échéant, une photocopie du jugement de divorce ou de séparation ;



Et envoyer les documents à l'adresse suivante : reussite.educative@ville-corenc.fr. Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec le service réussite éducative par téléphone au : 04 76 18 50 13.



GRANDS PROJETS

LES TRAVAUX AVANCENT AU PLATEAU SPORTIF



Le chantier gagne en verticalité, avec la plantation des 24 arbres dans les zones prévues, l'achèvement de la (re)pose des différents panneaux, buts et équipements mixtes sur les surfaces de jeu collectif, ainsi que le début de mise en place des agrès fitness (barres de traction et barres de pompes) et le début de création des modules VTT. Les troncs commencent à être implantés dans la zone de jeux pour enfants. La

présence quasi permanente d'eau en résurgence du sous-sol contrarie un peu les plans initiaux mais une solution de drainage est en cours de conception pour se débarrasser du problème.



Pour rappel, le plateau sportif est toujours interdit au public durant les travaux.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA COMMUNE PRÉSENTE SES INDICATEURS ANNUELS

Parce que chaque levier vaut la peine d'être actionné en matière de réduction de consommation d'énergie, la commune réalise chaque année un travail de suivi de ses indicateurs, dans cinq grands domaines : énergie, eau, déchets, mobilités douces, consommables.

Retrouvez toutes les données en scannant ce QRCode :



Extrait du relevé d'indicateurs de développement durable pour la commune depuis 2020. Indicateurs indiqués en jaune en attente de communication par Grenoble-Alpes Métropole.

LES DÉFIS DE LA BIODIVERSITÉ FÉVRIER : « JE PROTÈGE LES AMPHIBIENS »

En collaboration avec LPO Auvergne Rhône-Alpes, nous vous proposons une action pour accueillir la faune sauvage et la protéger des dangers auxquels elle fait face. Ce mois-ci, le défi est d'aider les amphibiens à traverser nos routes afin de rejoindre un point d'eau pour qu'ils puissent se reproduire. Réalisez ce défi et déclarez-le sur : <https://you.lpo.fr/defis-biodiv>

DOSSIER

LE PARC DE LA CROIX-DE-MONTFLEURY EN TRANSFORMATION

La vue depuis l'entrée du parc englobe la chapelle de la Sainte-Épine, l'école du Rondeau-Montfleury, le massif du Saint-Eynard ainsi que la mairie.

Cône de vue depuis le parc de la Croix-de-Montfleury
Décembre 2024. © L. CHAIX – Images et Rêves

LA CRÉATION DU PARC DE LA CROIX-DE-MONTFLEURY UN SITE EMBLÉMATIQUE DE CORENC INDISSOCIABLE DE L'ACTIVITÉ DES TENNIS

En 1963, par sa centralité dans la commune en réelle expansion autour de Montfleury, le Mas des Contamines* est acheté par la municipalité de Corenc, en vue d'y établir les locaux de la mairie. Il faudra attendre sept ans pour que les locaux divers puissent être transférés et que la nouvelle mairie puisse ouvrir.



* L'aquarelle de Emile Rabilloud, datant de 1915, a été récemment acquise pour compléter le patrimoine artistique communal. Elle représente le projet de construction et d'aménagement du terrain des Contamines par son propriétaire, Auguste Bouchayer.

Un peu d'histoire

Durant ces années, en particulier de 1966 à 1970, les élus ont réalisé plusieurs acquisitions entre le chemin de la Croix-de-Montfleury et la future mairie. La plus grande surface, de 17 000 m² a été acquise par expropriation pour cause d'utilité publique, en vue de créer un parc des sports et des constructions scolaires, au lieu-dit de la « Croix-de-Montfleury ». En même temps, d'autres acquisitions ont été faites afin de relier ce terrain à la mairie et de créer l'accès au Rondeau-Montfleury et au Village, par l'avenue de la Condamine, telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Cette réalisation a été possible grâce à la vente aux enchères publiques d'un

terrain communal de 5 hectares situé à Meylan, le 5 juin 1969.

En 1971, un premier document atteste de la concession au Tennis Club de Corenc Montfleury de la gestion des tennis avec son bâtiment dit « vestiaire » et ses annexes (chalet et mur d'entraînement). En 1979, le conseil municipal décide de créer deux courts de tennis supplémentaires.

C'est au début des années 2000 qu'une extension du bâtiment du Tennis Club est réalisée pour accueillir une salle de restauration, en même temps qu'une terrasse, côté est. En 2010, la cuisine est étendue du côté ouest de ce bâtiment.

À noter : ce parc a souvent été appelé « Parc des tennis » ou « Parc des sports », par habitude alors qu'en réalité il est nommé depuis son acquisition, « Parc de la Croix-de-Montfleury ». Cela explique pourquoi la commune a repris ce nom depuis plusieurs années, le parc étant multi-activités (crèche, tennis, jeux pour enfants, restaurant, etc.).



Des travaux d'aménagement et de restructuration du parc de la Croix-de-Montfleury

Par rapport à la première acquisition des 17 000 m², l'activité autour des tennis s'est renforcée, avec la construction, d'un restaurant qui apportait une animation notable. Sa gestion complexe, sous la forme d'un bail saisonnier, ne pouvait pas rester pérenne.

Il a été décidé d'évoluer vers une structure stable, intégrée au site, qui a abouti le 4 novembre 2024 à la signature d'un bail commercial avec le groupe Chavant. Les travaux du restaurant ont démarré sur une surface définie qui reste propriété de la commune.

Par ailleurs, le projet du restaurant, qui a démarré depuis plus de trois ans, va permettre un aménagement majeur du parc malgré de nombreuses vicissitudes. La plus notable, au-delà de la complexité du site, est liée aux recours du groupe d'opposition Corenc Autrement et d'un particulier. Ces derniers obstacles ont pu être levés par l'équipe de

la majorité municipale qui déplore toutefois le temps perdu pour des raisons injustifiées.

Le Tennis Club a été installé dans les chalets, qui ont été totalement rénovés en 2024 par la commune. Ils vont être prochainement agrémentés d'une terrasse avec vue directe sur les courts de tennis. Sur l'ensemble du parc, un traitement particulier est en cours pour l'aménagement paysager ainsi que pour le cheminement des piétons, permettant de circuler de la Croix-de-Montfleury à la résidence autonomie Le Verger et la salle municipale Mure-Ravaud.

En complément, des places de stationnement ont été créées pour permettre un deuxième accès au parc et à l'ensemble de ses activités.

Les places de stationnement existantes de l'entrée du parc jusqu'au multi-accueil sont en cours de restructuration.

Le plan de déploiement de la vidéoprotection sera terminé dès la mi-février dans ce même secteur.



Chalets avant travaux en 2017.



Chalets après travaux, décembre 2024.



Salle d'accueil du Tennis Club (intérieur ouest du chalet), décembre 2024.



Ancienne terrasse du restaurant en 2017.



Travaux en cours au restaurant, janvier 2025.



LE MULTI-ACCUEIL

Depuis 2005 cette structure permet d'étoffer les moyens de garde à destination de la petite enfance en accueillant une quarantaine d'enfants âgés de trois mois à trois ans.



TÉMOIGNAGE

Guillaume Vienne
Président de l'association
du Tennis Club de Corenc

Comment le Tennis Club s'est-il approprié le nouveau club house ?

Le Tennis Club de Corenc est fier de son nouveau club house, un lieu moderne et fonctionnel situé dans les « chalets » du parc de la Croix-de-Montfleury. Grâce à une rénovation menée par la mairie, accompagnée d'une aide précieuse de la Fédération Française de Tennis pour l'ameublement, ces chalets ont été transformés en un espace convivial et pratique.

Le premier chalet abrite le bureau, la cuisine et le salon, offrant un cadre agréable pour les échanges entre membres. Le deuxième chalet, quant à lui, accueille des sanitaires modernes, et le troisième est consacré à une salle de réunion. Deux espaces de stockage viennent compléter l'ensemble, facilitant le rangement du matériel pédagogique. Nous disposons désormais d'un lieu qui reflète les valeurs de notre club : le partage, l'esprit sportif et la passion pour le tennis et le padel. L'inauguration officielle de ce nouvel espace aura lieu prochainement, marquant une nouvelle étape pour le club et la vie communautaire de Corenc. »

ASSOCIATION CEMAVI

L'ÉCOLE DE SPORT ADAPTÉ :
UNE INNOVATION DE L'ASSOCIATION CEMAVI

Comment occuper un jeune en situation de handicap le mercredi lorsque la plupart des associations ne peuvent pas l'accueillir ? CEMAVI a trouvé la réponse : l'école de sport adapté.

Les jeunes en situation de handicap sont souvent éloignés de toute activité sportive et le mercredi reste un créneau sensible pour les familles. CEMAVI a donc créé un concept inédit : une école de sport adapté le mercredi après-midi. Sous l'égide d'un enseignant diplômé en activités physiques adaptées, les enfants, adolescents et jeunes adultes pratiquent des disciplines sportives organisées selon une programmation pédagogique : les activités sont choisies pour leur attractivité et leur pertinence pour les personnes en situation de handicap (aspect ludique, accessibilité des consignes, conditions de pratique...), mais aussi pour leur intérêt physique, psychomoteur et psychologique. Après l'athlétisme, les sports collectifs, la gymnastique et l'expression corporelle, c'est le ski qui a pris le relais cet hiver.



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU CLUB EN FÉVRIER
SALLE LA GRANGE

- **Jeudi 6 février**
Club : 13h30 à 17h
- **Jeudi 13 février**
Club : 13h30 à 17h
- **Jeudi 20 février**
Club : 13h30 à 17h
- **Samedi 22 février**
Loto : 14h à 17h
Salle Fernand-Boucher
- **Jeudi 27 février**
Club : 13h30 à 17h

Plus de renseignements :
Présidente : **Brigitte Quaix**
Tél. **06 31 14 26 10**
Vice-présidente :
Annick Thomasset



LE COIN DE L'ORTHO

« **GHETTO** »

Jadis une petite île de Venise qui abritait plusieurs fonderies fut nommée Ghetto, mot dérivé du vénitien ghettare, verser, fondre, lui-même issu du latin jactare. C'est dans cette île que les juifs de Venise furent assignés à résidence à partir de 1516. Le mot s'est généralisé à tout quartier où l'on obligeait les juifs à résider, en Italie et dans d'autres villes d'Europe. Par extension, il désigne un lieu où vit une communauté plus ou moins isolée du reste de la population : ghettos noirs de certaines villes américaines, par exemple.



ASSOCIATION TENNIS CLUB DE CORENC

LE REBOND !

Le Tennis Club de Corenc a su rebondir et a plus que doublé son nombre d'adhérents par rapport à la saison dernière. Les moteurs de cette dynamique sont nos deux nouveaux moniteurs, qui ont relancé l'école de tennis, ainsi

que de nouvelles infrastructures. Nous avons hâte de vous voir profiter de notre nouveau cadre pour jouer, échanger et vivre des moments inoubliables. Ensemble, nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de notre club.



DIMANCHE 16 MARS 2025 BROCANTE DE PRINTEMPS À MONTFLEURY

Les stands se tiendront sur la place Charles-de-Gaulle, rue de la Paix, rue des Pampres, jusqu'à l'allée de Chamrousse, dans le bas de la rue Marius Cottier et au début de la rue Pasteur.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de Helloasso en utilisant le QRCode donné ci-contre ou via notre site web : <https://amisdecorenc.wixsite.com/accueil/brocante>. Une photo de votre pièce d'identité et votre carte bancaire vous suffiront pour vous inscrire. En cas de difficulté, envoyez un mail à : amisdecorenc@gmail.com

Le tarif reste inchangé : 5€ par mètre linéaire (3 mètres linéaires minimum et 15 mètres maximum). Les personnes voulant se mettre côte à côte prendront **un stand global à un seul nom**. Pensez à vous inscrire vite ! Nous espérons vous retrouver nombreux. Comme toujours, les bénéfices de l'association sont reversés aux écoles publiques de la commune.



DE BELLES DÉCOUVERTES GARANTIES AVEC :



Le prix Hors Champ 2025

Prix littéraire ouvert à tous les lecteurs



Le plaisir de lire, de découvrir des auteurs et des récits, c'est ce qui nous réunit à la BPT et c'est pourquoi chaque année, nous proposons à nos adhérents de participer à un prix littéraire original : le **prix Hors Champ**. Il met en lumière des romans qui surprennent, déconcertent, bousculent parfois, des romans à découvrir car « hors du champ » et des codes littéraires classiques.

La sélection 2025 semble être un très bon cru car les quatre romans proposés en prêt depuis quelques mois ne restent pas longtemps sur les présentoirs.

Vous avez jusqu'au 4 avril pour voter !

- « L'Échappée » de Jean-François DUPONT (éditions Asphalté).
- « Peau-de-sang » d'Audrey WILHELMY (Le Tripode).
- « Rousse, les beaux habitants de l'univers » de Denis INFANTE (éditions Tristram).
- « Suzanne » de Denis BELLOC (Le chemin de fer).

GRUPE CORENC ENSEMBLE (MAJORITÉ MUNICIPALE) DÉMOUSTICATION - AUGMENTATION ET DIVERSIFICATION DES MOYENS DE LUTTE EN 2025 !



Pourquoi la commune n'adhère-t-elle plus à l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) Rhône-Alpes ?

L'EID traitait les équipements publics (bouches d'égout, avaloirs, etc.) deux fois par an. Grenoble-Alpes Métropole s'est mise à assurer la même prestation. Il y avait donc un doublon et la commune payait une cotisation à l'EID pour un service qui n'était plus réalisé.

L'EID ne traitait pas les propriétés privées mais proposait, sur demande, des diagnostics. En deux ans et dans la commune, l'EID n'a été sollicitée que quatre fois. De plus, en 2024, le département a décidé seul d'annuler cette prestation ce qui rendit donc l'intervention de l'EID inutile et son coût injustifié. Pour autant, le retrait de Corenc du dispositif EID n'entraîne aucune conséquence sur la démoustication sur la commune.

La commune va-t-elle engager des démarches de lutte complémentaires ?

Oui. Nous allons engager des démarches complémentaires en utilisant la cotisation que nous

ne versons plus à l'EID. La commune va ainsi investir, en utilisant la précédente cotisation de 4 000€, dans des appareils antimoustiques qui seront installés dans des secteurs stratégiques de la commune (lieux de rassemblement, école, multi-accueil, etc.). Si ce dispositif est concluant, la municipalité renforcera son déploiement.

Peut-on faire plus pour lutter contre la prolifération du moustique ?

Oui. Les moustiques se développent majoritairement sur les propriétés privées et c'est donc l'affaire de tous pour s'en prémunir. Des gestes simples de prévention sont à effectuer en prenant soin, par exemple, de ne pas laisser des récipients avec de l'eau stagnante, en entretenant les chenaux, etc. Des informations de prévention seront diffusées dans le Corenc Magazine, dès le printemps, afin que chacun s'empare de cette question, pour un été serein et le moins piquant possible !

Les élus du groupe Corenc Ensemble
Sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble

GRUPE CORENC AUTREMENT ÇA RISQUE ENCORE DE PIQUER !

Notre commune ne peut pas tout faire bien sûr. De ce fait, elle signe des conventions avec d'autres communes, des associations, des administrations... Il en est ainsi de la convention signée en décembre dernier avec Le Tichodrome, association iséroise qui recueille les animaux sauvages, oiseaux et mammifères, blessés ou en difficulté, les soigne pour ensuite les relâcher dans leur habitat naturel. Nous avons toujours soutenu cette action mais en décembre dernier, nous avons souhaité rappeler la lutte de la commune contre le moustique tigre lorsqu'elle adhérait à l'Entente Interdépartementale Auvergne-Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID).

Le moustique tigre est installé en France métropolitaine depuis 2004, en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2012. Dès les beaux jours, il vient nous harceler et profite des eaux stagnantes pour se multiplier. Vecteur des épidémies de dengue, chikungunya et zika dans les Antilles, il est devenu vecteur de ces maladies jusqu'en métropole. En 2024, Santé Publique France compte 4 694 cas de dengue importés et 83 cas de transmission locale, dont 2 dans notre région. Lutter contre la prolifération du moustique diminue le risque de voir s'installer une circulation locale des virus.

A l'échelle de Grenoble Alpes Métropole, les réseaux publics, en particulier les avaloirs d'égouts, sont traités 2 fois par an. A l'intérieur et autour de nos habitats, nous devons apprendre à supprimer les sites de reproduction du moustique : éliminer les eaux stagnantes, couvrir les réservoirs, nettoyer les gouttières et les toits-terrasses ... Or la commune a décidé de retirer son soutien à l'EID avec pour conséquence qu'est désormais révolu le temps où les techniciens de l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication venaient nous conseiller. Il est dommage qu'il en soit terminé de ces rencontres organisées avec le concours des associations de quartier et des habitants.

Il serait regrettable d'ignorer les appels à une prévention collective et individuelle. Quelles actions notre commune mettra-t-elle en place au printemps prochain ? Nous n'avons pas eu de réponse lors du conseil de 10 décembre. Nous ne pouvons pas nous contenter d'un énième article dans le bulletin municipal.

Vous souhaitez nous contacter,
Écrivez-nous à corencautrement@laposte.net

(RE)DÉCOUVREZ LE PATRIMOINE COMMUNAL

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la municipalité concrétise son projet de mise en valeur du patrimoine avec l'installation à venir de 17 « panneaux patrimoine », situés en extérieur et illustrant des lieux remarquables de la commune dont voici la liste :

- 1 Croix-de-Montfleury
- 2 La Condamine - Mairie
- 3 Vallon du Goutey
- 4 Hameau de Bouquéron
- 5 Quartier de Bois-Fleury

- 6 6b Montée du Père Dumas
- 7 Rampe de la Rochette
- 8 La Remise - Les pompiers
- 9 Place André-Moch
- 10 Café de la Place

- 11 Église Saint-Pierre-Saint-Paul
- 12 Le Mollard - La Providence
- 13 Oratoire Saint-Bruno
- 14 La Tour des Chiens
- 15 Château Pilon
- 16 Hameau de Vence - Fort du Saint-Eynard

LE PROJET

Un groupe de travail a été constitué fin 2024 afin d'identifier des lieux historiques ou emblématiques, parfois insolites, mettant en lumière notre commune. Ce dernier a rassemblé des élus et des personnalités, véritables « mémoires de la commune », afin de partager leurs connaissances historiques aussi bien que de faits plus pittoresques. La réalisation graphique a été confiée à la société Images et Rêves.

COUP D'ŒIL SUR LES SUPPORTS

Sur chaque panneau se côtoient, de manière non exhaustive, des faits historiques et des anecdotes plus truculentes, des photos et illustrations représentant la richesse patrimoniale et culturelle de Corenc. Les panneaux, installés en extérieur par les services techniques municipaux, sont de dimensions variables et sont apposés sur les sites identifiés comme emblématiques. L'ensemble des panneaux a été imaginé dans un format uniforme, permettant un repérage visuel facile.

Le parcours s'effectue sans suivre un sens de visite, à pied, à vélo ou en voiture, au gré de vos envies et selon votre curiosité. Bonne découverte !



Réunion du groupe de travail « Valorisation du patrimoine communal » du 9 janvier 2025 en mairie. De gauche à droite : Gérard CHENAL ; Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, maire ; Christian GIRAUD ; Sandrine GILI, adjointe au maire ; Françoise BARTHÉLÉMY-SOULÈS, conseillère municipale ; Bernard MORIN, adjoint au maire ; Laurent CHAIX, Images et Rêves.

- Dans le tiers inférieur gauche du panneau, vous trouverez un encart « repère » sur fond bleu clair indiquant :
 - La liste des panneaux numérotés dans la commune.
 - Un QR Code à scanner avec votre Smartphone renvoyant sur le plan général de l'ensemble des panneaux.
 - Un plan de quartier reprenant d'une pastille rouge intitulée « Vous êtes ici », les panneaux situés à proximité

immédiatement numérotés d'une pastille bleue et les panneaux à distance de marche (temps indiqué en minutes) sont indiqués par une pastille bleue numérotée avec des flèches.

- Dans le coin inférieur droit un QR Code proposant d'autres contenus numériques en lien avec le panneau présenté (vidéos, témoignages, informations détaillées, etc.).

// À PROPOS

Les 17 panneaux seront installés tout au long de l'année dans la commune et feront l'objet d'une mise en lumière dans les pages à venir du journal municipal.

Focus sur deux panneaux (installation prévue en février/mars) :



11 Église Saint-Pierre-Saint-Paul (parvis de l'église)



2 La Condamine - Mairie (entrée du parking de la mairie)